

Instance bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi de Namur
Avenue Prince de Liège, 137 – 5100 JAMBES – 081/48.67.51(52)



Madame Marie-Kristine VANBOCKESTAL
Administratrice Générale
Le FOREM
Boulevard Tirou, 104
6000 CHARLEROI

Nos réf. : IBEFENamur/15/FM/45

Concerne : Appel à projets CNE8

Copie à Mme Cristina Gonzalez et Mme Celine Baijot

Namur, le 15 décembre 2015

Madame l'Administratrice Générale,

En séance plénière de la Chambre Emploi Formation de Namur du 9 décembre dernier, les membres ont été informés par Madame Celine Baijot, Responsable du Service des Relations Partenariales du Forem Namur, des priorités et recommandations définies pour la sélection des projets introduits dans le cadre de l'appel à projets CNE 8 ; ainsi que du nombre de projets déposés et sélectionnés par mesure et par type d'opérateur pour la DR de Namur et de la répartition géographique des places de formation que devraient représenter les projets sélectionnés.

Sans vouloir remettre en cause le travail réalisé par la DR de Namur pour la sélection des projets qui seront agréés, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur souhaitent à nouveau vous faire part du fait qu'ils déplorent l'absence de concertation avec la Chambre Emploi Formation dans le cadre de cet appel. Ils réitèrent leur demande afin que l'Instance Bassin EFE de Namur et sa Chambre Emploi Formation puissent être impliquées et concertées dès le début de la mise en place du prochain appel à projets ; à savoir dès la phase d'identification des besoins sur le terrain. Ils estiment en effet qu'il serait notamment intéressant de compléter les informations recueillies auprès des conseillers par une consultation des acteurs du champ de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle du territoire du bassin.

Enfin, ils souhaitent vous relayer les questions et recommandations suivantes :

- Les membres s'interrogent sur les modalités prévues pour la réaffectation des budgets qui ne seraient pas utilisés en cours d'année (ex. réaffectation à d'autres projets en cours pour augmenter le nombre de places ou de sessions ; ou encore, mise en œuvre de nouveaux projets en bonne position dans le classement mais non agréés, faute de budget suffisant ?).
- Les membres souhaitent également savoir si, dans le cadre de l'appel CNE8, un projet pourra démarrer en 2016 et se poursuivre début 2017 ou s'il faudra que les projets soient entièrement programmés sur une seule année civile.

Instance bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi de Namur
Avenue Prince de Liège, 137 – 5100 JAMBES – 081/48.67.51(52)

- Les membres suggèrent de mener dès à présent une réflexion sur la pertinence et sur la faisabilité de prévoir, pour le prochain appel à projets, une mesure spécifique pour le développement de projets liés à des métiers mais dans le cadre d'une approche globale, qui prenne par exemple en compte la nécessité de mettre en place des partenariats pour le recrutement des publics cibles.

- Enfin, afin de faciliter la mise en place d'une réelle concertation avec l'Instance Bassin EFE et sa Chambre Emploi Formation ; ainsi que de permettre aux opérateurs de bénéficier d'un laps de temps plus important pour préparer la mise en œuvre des projets une fois la notification des décisions relatives aux actions agréées effectuée, les membres de la Chambre Emploi Formation recommandent d'élargir les délais pour les différentes phases de la mise en œuvre de l'appel à projets et de débiter la préparation de celui-ci dès le début de l'année 2016. Cela permettrait de lancer l'appel vers le mois de juin et de prévoir également un délai plus important pour l'introduction et pour l'analyse des dossiers.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame l'Administratrice Générale, nos sincères salutations.

Jean-Claude Vandermeeren,
Président de la Chambre Emploi Formation de Namur.